

**Procès-verbal de l'assemblée générale
annuelle du Plan conjoint des
producteurs de volailles du Québec
2024**

Huis clos

02/04/2024

PROJET

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Plan
conjoint des Producteurs de volailles du Québec, tenue le
mardi 2 avril 2024 à 13 h (huis clos) au Centre des Congrès
de Saint-Hyacinthe et par visioconférence

APPEL DES PRÉSENCES

L'inscription des participants se fait à compter de 10 h. Participent à l'assemblée les délégués suivants :

Syndicat de la Montérégie

Joël Leblanc	Gaétan Phaneuf
Michaël Boulay	Douglas Bryson
Antoine Leblanc	Pierre-Alain Provost
Sylvain Gauthier	Gérard Keurentjies

Syndicat de la Rive-Nord

Bruno Loranger	Martin Lafortune
Lise St-George	
Stéphane Pilote	
Bernard Dufresne	
Louise Tellier	

Syndicat de la Mauricie – Centre-du-Québec

René Gélinas	Louis-Philippe Rouleau
Stéphane Parr	Nicolas Lampron
Claude Trottier	
Andréanne Benoit	

Syndicat de l'Est-du-Québec

Luce Bélanger	Stéphane Veilleux
Steve Houley	Steve Plante
Jennifer Paquet	Alain Talbot
	David Duchesne

Syndicat des Cantons de l'Est

Benoît Fontaine	José Keet
Mario Bérard	François Massé
Martin Lemieux	
Martin Desroches	

Environ 307 personnes participent à l'assemblée en huis clos du 2 avril de même qu'une majorité des secrétaires des syndicats régionaux et des membres du personnel des EVQ.

M^{me} Manon Baron, adjointe à la direction générale, agit comme secrétaire de la présente réunion et M^{me} Anne-Marie Triassi, responsable des minutes.

PROJET

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC

Le président, M. Sylvain Lafortune, souhaite la bienvenue aux participants. Ayant constaté le quorum, il ouvre les deux assemblées générales. Cette réunion à huis clos réservée aux titulaires de quota a pour but d'aborder les préoccupations et enjeux des producteurs de volailles. Ce dernier mentionne que deux résolutions sont à l'ordre du jour et profite du moment pour informer les éleveurs qu'une salle d'accompagnement est mise à leur disposition afin de les aider avec le portail et les formulaires. Les délégués seront également invités à approuver les états financiers de l'exercice 2023, à nommer un auditeur comptable pour l'année 2024 et à voter les contributions pour la promotion de la volaille. Ils pourront finalement débattre des orientations des Éleveurs et faire le point sur les différents dossiers. Pour finir l'ouverture, M. Lafortune présente son bras droit, le 1^{er} vice-président EVQ, M. René Gélinas. De plus, il présente Me. Patrick Lareau, lequel agira à titre de procédurier. Me Lareau explique le fonctionnement et la prise de parole.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Me Lareau fait une lecture simplifiée de l'avis de convocation.

Sur motion dûment proposée par Mme Jennifer Paquet et appuyée par M. François Massé, il est unanimement résolu :

QUE l'avis de convocation de la présente assemblée soit approuvé tel que reçu par courrier et que cette assemblée soit considérée comme légalement et régulièrement convoquée et tenue.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Me Lareau fait lecture de l'ordre du jour proposé pour la présente assemblée.

Sur motion dûment proposée par M. Stéphane Pilote et appuyée par Mme Luce Bélanger, il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté avec le privilège d'y inclure d'autres sujets :

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec.
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption de la procédure des assemblées délibérantes et explication sur le vote
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint tenue le 11 et 12 avril 2023.
6. Présentation et adoption des états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2023
7. Nomination de l'auditeur-comptable pour l'année 2024
8. Présentation des orientations budgétaires 2024-2025
9. Reconduction des contributions prévues au Règlement sur la contribution spéciale pour la promotion des marchés de la volaille

PROJET

10. Suivi des résolutions 2022-2023
11. Présentation des travaux au Règlement sur la production et la mise en marché du poulet
12. Étude des résolutions 2024
13. Divers
14. Présentation de l'organisme du cocktail-bénéfice -Les Banques alimentaires du Québec
15. Levée de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec

Assemblée ouverte du 3 avril 2024

Accueil et directive d'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec
2. Allocution de l'Honorable André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et ministre responsable du Centre-du-Québec
3. Mot du président, Sylvain Lafortune
4. Rapport des activités 2023-2024
Richelle Fortin, directrice des Affaires économiques
Mélanie Savard, directrice Opérations de mise en marché
Marc-André Joly, directeur Finances et Affaires règlementaires
Sarah Joly-Simard, coordonnatrice des Affaires règlementaires
Nathalie Robin, directrice Audits et Programmes
Corinna Fortin-Pop, coordonnatrice Marketing
5. Le transfert d'une ferme d'un point de vue économique, présentation de Patrice Carle, directeur général chez Aleop Inc. et coordonnateur des projets pour CEGA
6. Allocution de M. Martin Caron, président de l'Union des producteurs agricoles
7. Allocution de M. Brian Douglas, président du Conseil des produits agricoles du Canada
8. Allocution des représentants des Producteurs de poulet du Canada
9. Allocution des représentants des Éleveurs de dindon du Canada
10. Les principales étapes à connaître pour la construction d'un nouveau bâtiment d'élevage de volailles, présentation de Yves Roy, Ingénieur
11. Sélection des gagnants 2023 du Programme d'aide à la relève
12. Remerciement aux administrateurs sortants
13. Mot du président
14. Affaires diverses
15. Clôture de l'assemblée générale ouverte

4. LECTURE ET ADOPTION DE LA PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES ET EXPLICATIONS SUR LE VOTE

Me Lareau procède à la lecture intégrale de la procédure des assemblées délibérantes et des explications sur le vote, procédure également présente dans le cahier de l'AGA.

Sur motion dûment proposée par M. Gaétan Phaneuf et appuyée par Mme Luce Bélanger, il est unanimement résolu :

D'ADOPTER la procédure des assemblées délibérantes et les explications sur le vote.

PROJET

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU PLAN CONJOINT ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ÉLEVEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC CONJOINT TENUE LES 11 ET 12 AVRIL 2024

Me Lareau demande à l'assemblée si on fait une lecture complète ou une lecture abrégée

AGA24.001

Sur motion dûment proposée par M. Joël Leblanc et appuyée par M. Pierre-Alain Provost, il est unanimement résolu de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée annuelle du plan conjoint tenue les 11 et 12 avril 2023.

Me Lareau, demande à M^{me} Richelle Fortin de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du plan conjoint tenue les 11 et 12 avril 2023.

AGA24.001.1

Sur motion dûment proposée par M. Joël Leblanc et appuyée par Pierre-Alain Provost, il est unanimement résolu :

QUE le procès-verbal abrégé de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec tenue les 11 et 12 avril 2023 soit adopté, tel que présenté.

6. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2023

Me Lareau invite M. Marc-André Joly, directeur des Finances et Affaires règlementaires des Éleveurs de volailles du Québec et M. Bernard Grandmont, du cabinet Raymond Chabot Grant Thornton à présenter le rapport financier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2023.

M. Grandmont présente le résumé du rapport de l'auditeur et les procédures qui ont été faites tout au long de l'audit.

M. Marc-André Joly reprend la parole en présentant les faits saillants des fonds d'administration du plan conjoint, de promotion du poulet et de promotion du dindon pour terminer sur le bilan au 31 décembre. L'organisation termine l'année avec un excédent des produits par rapport aux charges de 1 309 770 M\$ et un actif net de 12 978 810 M\$.

AGA 24.002

Sur motion dûment proposée par M. Joël Leblanc et appuyée par M. Stéphane Pilote, il est unanimement résolu :

D'ADOPTER les états financiers vérifiés des Éleveurs de volailles du Québec pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, tels que présentés.

7. NOMINATION DE L'AUDITEUR FINANCIER

Me Lareau mentionne que les membres du comité de vérification et du conseil d'administration recommandent de reconduire le mandat de l'auditeur-comptable actuel, soit la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'année 2024.

PROJET

AGA24.003

Sur motion dûment proposée par M. Yvan Ferron et appuyée par M. Steve Houley, il est unanimement résolu :

QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, firme située au 4805, boulevard Lapinière, bureau 2100, Brossard, soit nommée auditeur-comptable pour les Éleveurs de volailles du Québec pour l'année 2024.

8. PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024-2025

M. Marc-André Joly, directeur des Finances et Affaires règlementaires, présente les prévisions budgétaires 2024. Il débute en mentionnant que du côté des contributions, il est prévu une augmentation de 2,5 % pour la production poulet et de 0,5 % pour la production de dindon. Du côté des charges, on prévoit une diminution des frais des membres du conseil d'administration et des comités à cause de la réunion d'été des PPC qui n'aura pas lieu en 2024. Il est aussi à prévoir une augmentation des frais d'administration et de secrétariat de 500 000 \$ pour des postes à combler. Il est porté à l'attention des titulaires que la plus grosse augmentation sera le RIMAQ qui passe de 95 000 \$ à 729 000 \$.

Les contributions aux PPC augmenteront à partir du 5 mai 2024. L'assemblée a d'ailleurs été convoquée à cet effet. Les contributions pour le dindon demeurent inchangées.

9. RECONDUCTION DES CONTRIBUTIONS PRÉVUES AU RÈGLEMENT SUR LA CONTRIBUTION SPÉCIALE POUR LA PROMOTION DES MARCHÉS DE LA VOLAILLE

AGA 24.004

Sur motion dûment proposée par Mme Luce Bélanger et appuyée par M. Joël Leblanc, il est unanimement résolu :

DE MODIFIER le Règlement sur la contribution spéciale pour la promotion des marchés de la volaille afin de prévoir le maintien de la contribution pour la promotion du poulet à 0,15\$ du 100 kilogrammes de poulet (poids vif) jusqu'au 30 juin 2025;

DE DÉPOSER la présente résolution à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour homologation.

AGA 24.005

Sur motion dûment proposée M. Gaétan Phaneuf et appuyée par M. Stéphane Veilleux, il est unanimement résolu :

DE MODIFIER le Règlement sur la contribution spéciale pour la promotion des marchés de la volaille afin de prévoir le maintien de la contribution pour la promotion du dindon à 1,76 \$ du 100 kilogrammes de dindon (poids vif) jusqu'au 30 juin 2025;

DE DÉPOSER la présente résolution à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour homologation.

AGA 24.006

Sur motion dûment proposée M. Yvan Ferron et appuyée par M. Stéphane Veilleux, il est unanimement résolu :

DE MODIFIER le Règlement sur les contributions des producteurs de poulets pour l'application du Plan conjoint à 1,97 \$ du 100 kilogrammes de poulet (poids vif) jusqu'au 30 juin 2025.

PROJET

DE DÉPOSER la présente résolution à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour approbation.

10. SUIVI DES RÉOLUTIONS 2022-2023

M^{me} Richelle Fortin, directrice des Affaires économiques, présente le suivi du traitement des résolutions des assemblées régionales annuelles de 2022 et 2023, qu'elles aient été traitées au conseil d'administration des EVQ ou présentées aux assemblées générales des EVQ.

11. PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LA PRODUCTION ET LA MISE EN MARCHÉ DU POULET

Mme Sarah Joly Simard, coordonnatrice aux Affaires règlementaires présente les dossiers traités au comité règlementation au cours de la dernière année. Elle donne des explications et des précisions sur les modifications envisagées relativement aux locations de quota, au traitement des forces majeures, au SCVQ, ainsi qu'au programme de démarrage.

12. ÉTUDE DES RÉOLUTIONS

M^{me} Richelle Fortin, directrice des Affaires économiques, informe les participants que les résolutions sont issues des assemblées régionales. Elle rappelle la procédure de mise à l'étude, des amendements et des votes. Le cahier des résolutions est disponible sur le site Internet des EVQ, dans la section des éleveurs : *evqdirect.ca* dans la section documents d'AGA.

Mme Fortin fait lecture des résolutions incluant leurs éléments de considérations.

Résolution 1 : Taxe carbone

Les délégués du Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec réunis en assemblée générale annuelle demandent aux Éleveurs de volailles du Québec :

- **D'INTERVENIR** auprès du gouvernement afin d'exonérer les fermes de la taxe carbone;
- **D'APPUYER** les autres groupes spécialisés et la filière avicole dans la démarche.

AGA24.007

Sur motion dûment proposée par M. Yvan Ferron et appuyée par M. Stéphane Veilleux, il est majoritairement résolu d'adopter la résolution telle que présentée.

Résolution 2 : Transactions familiales accessibles

Les délégués du Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec réunis en assemblée générale annuelle demandent aux Éleveurs de volailles du Québec :

- **DE DÉFENDRE** les droits et privilèges des dispositions spécifiques à la famille en d'en tenir compte dans le cadre de futures modifications règlementaires.

PROJET

AGA24.008

Sur motion dûment proposée par Mme Lise St-Georges et appuyée par M. Stéphane Parr, il est unanimement résolu d'adopter la résolution telle que présentée.

13. DIVERS

Un délégué demande la possibilité qu'une résolution soit rédigée pour retenir les services d'un ingénieur en bâtiment concernant les balcons et ancrages.

M. Lafortune s'adresse à l'assemblée, il fait un retour sur le comité consultatif ainsi que le comité règlementation de poulet. Ce dernier conclut avec un bref survol de son année au EVQ.

14. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DU COCKTAIL-BÉNÉFICE - LES BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC

Mme Corinna Fortin Pop, coordonnatrice marketing, présente par le biais d'une vidéo les banques alimentaires du Québec ainsi que leur travail remarquable auprès de la population. C'est une fierté de s'associer à cet organisme qui a aussi pour objectif de nourrir le monde. En terminant, M. Joly présente le chèque au montant de 11 730 \$ en mentionnant que les EVQ ont doublé la contribution des participants au cocktail. M. Munger fera un mot lors du cocktail.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC

Le huis clos est levé à 15 h 56, proposé par M. Joël Leblanc et appuyé par M. François Massé.

LE PRÉSIDENT

Sylvain Lafortune